



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

**Communiqué du Président du CRENC
En date du 28 mars 2021**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous donnons suite à l'intervention publique d'hier du Président Thierry Santa et du Haut-commissaire de la République Laurent Prévost, au sujet de la reconduction des mesures strictes de confinement, pour une semaine supplémentaire qui a soulevé de nombreuses interrogations et inquiétudes, à laquelle nous n'avons malheureusement, à cet instant, aucune information complémentaire et pour laquelle nous sommes tous dans l'attente de précisions.

Nous vous confirmons que l'équipe du CRENC travaille activement, et ce depuis le 1er jour du confinement, sur les demandes de mises en place d'aménagements spécifiques, tel *un protocole de gestion du bien-être animal*, pour permettre notamment dans un premier temps aux propriétaires d'équidés de venir prendre soin de leurs chevaux/poneys au sein des établissements équestres ; puis, dans un second temps, sur la mise en place d'un *protocole sanitaire tel le guide d'application des mesures adaptées au contexte particulier de l'équitation dans le cadre éventuel de l'adaptation des règles de confinements*, du même genre que celui de l'an passé utilisé en Nouvelle-Calédonie ou encore tel que *le protocole pour les activités équestres* actuel de la FFE en métropole.

Nous espérons que ces multiples propositions soumises à nos instances gouvernementales et entendues puis étudiées par la collégialité en début de semaine dernière, ont été favorablement prises en compte dans les adaptations qui doivent être apportées aux mesures actuelles et précisées dans le nouvel arrêté que nous attendons tous.

Quelles que soient les décisions prises nous continuerons à porter la voix et à défendre les structures, les enseignants, et les cavaliers pour la prise en compte des difficultés auxquelles la filière équestre est à nouveau confrontée.

Par ailleurs, et en ce qui concerne le retour aux compétitions sportives, nous nous efforçons, en accord avec les clubs organisateurs, de maintenir celles inscrites au calendrier actuel, dans l'hypothèse bien évidemment d'une levée des mesures relatives à l'interdiction d'organiser des manifestations sportives.

Pour les avoir déjà rencontrées l'an passé, nous comprenons les problématiques respectives, pour l'ensemble des cavaliers des différentes catégories et celles liées aux équidés et à leurs entraînements, et nous comprenons également les problématiques que de telles mesures de confinement engendrent pour les structures équestres et leurs dirigeants, et nous faisons de notre mieux pour répondre de manière optimale à l'ensemble de ces contraintes tout en gardant la priorité sur le bien-être animal.

Nous espérons que cette période de confinement strict, initialement prise pour deux semaines, puis trois et maintenant quatre, ne se prolongera pas davantage. Auquel cas, d'autres mesures devront alors être envisagées pour une meilleure condition de reprise des manifestations sportives et de la pratique de l'équitation en général, une fois celles-ci de nouveaux autorisées.

Nous ne manquerons pas de vous revenir au plus tôt et soyez assurés que, dans cet intervalle, nous continuons de vous représenter et de vous défendre auprès de nos instances gouvernementales.

Bien à vous.

Vincent FARDEAU
Président
Comité Régional d'Equitation
de Nouvelle-Calédonie

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie

